

# RÈGLEMENTS ET DOCUMENTS

La délibération des tarifs 2023 est consultable sur le portail familles.



Pendant la période estivale, les réservations sont enregistrées sur un forfait 4 ou 5 jours par semaine, sauf pour la semaine 33 pour laquelle le forfait est sur 3 jours.

Pour le règlement, vous recevrez un avis des sommes à payer par voie postale.

## Documents à fournir (téléchargement sur votre compte)

Pensez à actualiser les informations familles et enfants sur votre compte du portail familles ainsi que les documents à transmettre AVANT l'ouverture de l'accueil.

- L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.
- L'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer avec le montant du revenu brut global.
- Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.

**Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif. Ce dossier est valable pour chaque période de vacances de l'année civile.**

## INFORMATION

Service enfance  
Communauté de communes du Val de Sarthe  
29, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 51 12  
service-enfance@cc-valdesarthe.fr

Conception : service communication du Val de Sarthe. Photos : DR.  
Impression : Ma Bonne Impression - Valgelon-la-Rochette (73)



# ACCUEIL DE LOISIRS

## ÉTÉ 2023




## 3-11 ANS



# 7 SITES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants nés entre 2012 et 2020 (3 ans révolus et scolarisés). Des activités variées sont proposées chaque jour.

## ACCUEIL DU 07 JUILLET AU 01 SEPTEMBRE

<b>GUÉCÉLARD</b> (3-11 ans) École René Cassin - Chemin du Dauphin <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 25/08 (3-11 ans)	<b>LOUPLANDE</b> (3-11 ans) École Mozart - Route de Soulligné-Flacé <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 04/08 /// 16 au 25/08	<b>MALICORNE-SUR-SARTHE</b> (3-11 ans) École Bernard Palissy - Boulevard Rabigot <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 04/08
<b>CÉRANS-FOULLETOURTE</b> (3-11 ans) Espace Véron - Rue de la République <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 04/08 /// 28/08 au 01/09	<b>ROËZÉ-SUR-SARTHE</b> (3-11 ans) Place Isaac de la Roche <b>SITE OUVERT</b> 07/08 au 01/09	<b>SPAY</b> (6-11 ans) Domaine du Houssay - Route d'Arnage <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 04/08 /// 16/08 au 01/09
<b>LA SUZE-SUR-SARTHE</b> (3-11 ans) École de la Renardière - Rue Pichon <b>SITE OUVERT</b> 10/07 au 04/08	 <p><b>Fermeture des sites d'accueil</b>  <b>vendredi 14 juillet,</b>  <b>lundi 14 et mardi 15 août</b></p>	

# MINI-CAMPS



Les mini-camps sont ouverts aux enfants de 7 à 11 ans (nés entre 2012 et 2016).

- Trois bases sont proposées :
- « **Plein'Acti** » à Tennes  
*Grands jeux, tir à l'arc, mini-golf, pêche, circuit pédestre, baignade...*  
 10/07 au 13/07 (10-11ans) /// 17/07 au 21/07 (7-9 ans)  
 24/07 au 28/07 (7-9 ans) /// 16/08 au 18/08 (7-11 ans)  
 21/08 au 25/08 (7-11 ans)
  - « **Mousqueton** » à Moulins-le-Carbonnel  
*Grands jeux, course d'orientation, escalade...*  
 10/07 au 13/07 (7-9ans) /// 17/07 au 21/07 (10-11 ans)  
 24/07 au 28/07 (7-9 ans)
  - « **Loisirs Nat'** » à Sillé-le-Guillaume  
*Grands jeux, visite du château, accrobranche, baignade...*  
 10/07 au 13/07 (7-9 ans) /// 17/07 au 21/07 (7-9 ans)  
 24/07 au 28/07 (10-11 ans) /// 16/08 au 18/08 (7-11 ans)  
 21/08 au 25/08 (7-11 ans)

Les activités des différents sites sont complétées par celles proposées par les équipes pédagogiques de chacune des bases.

# INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et les mini-camps sont enregistrées sur le portail familles du Val de Sarthe.

## MINI-CAMPS : RÉSERVATIONS DU 22 MAI AU 04 JUIN

## ALSH : RÉSERVATIONS DU 29 MAI AU 18 JUIN

<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>

**PORTAIL FAMILLES**  
DU VAL DE SARTHE

Vos démarches en un clic.

24h/24 et 7j/7

Compte sécurisé

Paiement en ligne



Les réservations aux activités d'été 2023 sont enregistrées sur le portail familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

### Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfant(s) sont remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints sont valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

### Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Remplir entièrement les différentes fiches sur votre compte avant d'accéder au planning des réservations :
  - Fiche famille (information du compte / voir, modifier les informations de la famille : coordonnées, informations personnelles, les parents, règlement et attestation sur l'honneur).
  - Fiches enfants (en cliquant sur le nom de l'enfant / voir, modifier la fiche enfant : informations enfants, renseignements médicaux, personnes à contacter, personnes autorisées, autorisations).

Dès que les fiches famille et enfant(s) sont entièrement remplies, vous pouvez accéder aux plannings des réservations (guide de l'utilisateur).

**Les réservations enregistrées peuvent être modifiées dans le délai imparti. Au-delà, les réservations sont définitives et facturables.**